

DÉCHETS

Déchèteries : levée de la restriction des accès par plaques d'immatriculation

Mis en ligne le **jeudi 14 mai 2020**

Par un arrêté du 13 mai 2020, la Préfecture du Finistère a mis fin au système limitant l'accès des déchèteries selon les numéros de plaques d'immatriculation.



Les déchèteries et aires de déchets verts de Brest métropole sont, à compter de 14 mai, accessibles à tous les particuliers de Brest métropole, dans le respect du [règlement des déchèteries en vigueur](#). Un filtrage a été mis en place au niveau des entrées des sites afin de respecter les gestes barrières et limiter le nombre de véhicules dans les enceintes.

Toutefois, l'accès aux déchèteries reste difficile et les temps d'attente importants. L'application des règles de distanciation limite le nombre d'usagers sur les sites.

Les temps de déchargement sont plus longs qu'habituellement du fait d'une quantité importante de déchets à décharger, les usagers ayant stockés leurs déchets pendant la période de confinement.

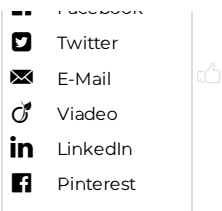
Certains déchets peuvent par ailleurs être refusés en raison d'apports importants.

Les habitants sont invités à conserver, dans la mesure du possible, leurs déchets chez eux et venir en déchèteries lorsque la situation sera stabilisée.

Astuces :

- > Un tri par type de déchets lors du chargement dans les véhicules permet de réduire le temps de déchargement sur site.
- > Il est conseillé d'éviter les créneaux horaires d'ouverture, et de privilégier le milieu d'après-midi.





☰ RETOUR À LA LISTE

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30